



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
Tél : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : fd.equipement@cgt.fr

**COLLECTIF DES ORIGINAIRES  
DE L'OUTRE-MER**

**Compte Rendu de la Réunion du 10 octobre 2008**

Étaient Présents: **CG 93**: Gérald AMBROISE

**DIRIF**: Éric ROLLAN, Cédric COLOMBINE, Max FOUSSE, Gaëtan SILENE,  
Alain CROISIC

Un tour de table est fait suite au questionnaire fourni lors de la précédente réunion et concernant les problèmes rencontrés dans les services, suite aux demandes de congés bonifiés, primes d'éloignement, mutations, etc.

Les points suivants ont été relevés :

- A la DIRIF, le nombre des agents bénéficiant ou susceptibles de bénéficier d'un congé bonifié, s'élève environ à 170.
- Dans l'ensemble des services, on ne note pas de problèmes notoires concernant les différentes demandes faites par les agents de l'outre-mer (Pas de refus arbitraire, Blocages particuliers..)
- Par contre, concernant les congés bonifiés au sein de la DIRIF, il existe un certain nombre de problèmes récurrents:
  - ? Mauvaise interprétation lors de l'application de l'indice 340 brut
  - ? Refus de la prise en charge du Fret suite à une offre promotionnelle de la compagnie CORSAIR.
  - ? Obligation de fournir l'ensemble des documents pour les renouvellements de congés bonifiés.

Le dossier actuel concernant les congés bonifiés, suite au refus des propositions du délégué interministériel Patrick KARAM, est actuellement sur le bureau du ministre de la Fonction Publique. Un projet de nouveau texte devrait être présenté dans les prochains mois.

Dans cette attente, le collectif des originaires d'outre-mer a décidé de rester sur la même position que celle de la confédération, concernant les propositions de M KARAM.

Le collectif, afin de faire avancer notre combat au sein de notre ministère à déterminer un certain nombre de revendications:

- Application de la note DGPA, concernant la prise en charge par l'administration des 15KG de fret.(Il faut que la DGPA, fasse une note à la DIRIF allant dans ce sens.)
- Précision des textes de façon à ce qu'aucune interprétation ne puisse être faite par les chefs de service.
- Réévaluation de l'indice 340 (inchangé depuis plus de 30 ans), à l'indice 530 brut.
- Application de cet indice de façon identique à la DGPA, où l'on prend en compte le traitement brut des intéressés et non le traitement net.
- Favoriser les départs des enfants en cas de famille recomposées ou en cas de garde alternée.
- Les Enfants des originaires de l'outre mer nés sur le continent et entrant dans la fonction publique, doivent pouvoir bénéficier du congé bonifié(méthode du faisceaux d'indice).
- Développement de liens permettant aux enfants des agents du ministère de pouvoir partir en colonie de vacances vers les DOM-TOM et vice versa.( Contact doit être pris avec le président du CCAS)
- Arrêt des tarifs prohibitifs qui sont pratiqués par les compagnies aériennes vers les DOM-TOM. Notre ministère pourrait négocier pour tous ces agents des tarifs préférentiels ou des réductions auprès des compagnies.  
Air France qui a créé une filiale «Transavia», réalisant des tarifs intéressants sur l'arc méditerranéen, pourrait faire également la même chose pour l'outre-mer.
- Installation de passerelles entre les fonctions publiques de façon à faciliter le retour au pays des originaires de l'outre-mer.
- Création de liens avec les camarades des DOM-TOM, afin que le point soit fait sur le problème de la pénibilité du travail liées à l'exposition au soleil, à l'utilisation de produit chimique etc.. et en vue d'une reconnaissance plus étendue.

Quelques membres du collectif sont chargés de prendre contact avec les camarades des DOM-TOM, Cédric COLOMBINE est chargé de contacter la GUYANE  
Eric ROLLAN est chargé de contacter la NOUVELLE CALEDONIE, la POLYNESIE FRANCAISE, MAYOTTE, SAINT PIERRE ET MIQUELON, WALLIS ET FUTUNA, LES TERRES AUSTRALES ET ANTARTIQUES FRANCAISES  
Gaëtan SILENE est chargé de contacter la GUADELOUPE, la MARTINIQUE et la REUNION afin de faire connaître notre existence et l'ensemble des actions qu'on souhaite menés avec leur concours.

Une demande sera formulé au secrétaire chargé de l'orga de la Fédération, pour avoir le nom et les contacts des secrétaires des syndicats affiliés à la Fédération, pour faire connaître le collectif, et pour commencer à mener les revendications des originaires dans les ministères du MEEDDAT et de l'Intérieur.

La prochaine réunion du collectif aura lieu le vendredi 31 octobre 2008, à 9H00 à la fédération.

**Le Responsable Fédéral du Collectif  
des Originaires de l'Outre-Mer  
Gaëtan SILENE**